

Envoyé en préfecture le 01/12/2022

Reçu en préfecture le 01/12/2022

Publié le 02/12/2022

SLO

ID : 038-213803992-20221129-2022_86-DE



SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 29 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de St JEAN DE BOURNAY, dûment convoqué le 23 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil de Saint Jean de Bournay, sous la présidence de M. le Maire de St Jean de Bournay.

La séance est ouverte en présence de :

18 conseillers présents : M. Franck POURRAT - M. Yves ROUVIERE - Mme Christine MATRAT - Mme Claire NEURY- Mme Annie FRIZON - Mme Josiane GERIN- Mme Magali DELMONT- M. Philippe PIERRE- - Mme Béatrice DUREPAIRE- Mme Isabelle DELAGE- M. Damien GINESTE - Mme Laurence LUINO- M. Eric FRAYSSINET- - Marc BENATRU - Mme Régine BROIZAT- Mme Jacqueline GERBOULLET- - M. Daniel CHEMINEL- Mme Nathalie PELLER

9 Conseillers excusés : François DOUHERET (procuration à M. POURRAT), M. Bernard VERNAY (donne procuration à M. ROUVIERE), M. Michel REVELIN (procuration à Mme MATRAT) M. Olivier ZANCA (donne procuration à M. GINESTE), M. Camille MONTAGNAT (donne procuration à Mme GERIN), Mme Emilie LEVIEUX (donne procuration à Mme DUREPAIRE), M. Stéphane CAPOURET (procuration à Mme PELLER), Mme Marie José RUBIRA (donne procuration à M. FRAYSSINET), Fabrice VIDAL

Secrétaire de séance : Mme Régine BROIZAT

2022/86 - Fixation des tarifs de locations des salles communales 2023

Vu l'avis favorable de la Commission Sports, Associations et Festivités du 17 octobre 2022, Monsieur le Maire propose le tableau des tarifs de locations des salles communales suivants :
 Pour toutes locations récurrentes au mois, le tarif qui s'applique est le tarif *2

EQUIPEMENTS CONCERNES	TARIFS 2023	
	Habitants Jeannais	St Hors St Jean
MAISON DES ASSOCIATIONS SALLES N° 1, 3 et ANNEXE CLAIRE DELAGE		
* 1/2 journée	85.00 €	100.00 €
* journée	155.00 €	190.00 €
* 2 jours	235.00 €	270.00 €
* caution	700.00 €	1000.00 €
MAISON DES ASSOCIATIONS SALLES N° 12 – 13 – 14 et 15		
* 1/2 journée	55.00 €	70.00 €
* journée	80.00 €	100.00 €
SALLE DES IFS		
* 1/2 journée	150.00 €	200.00 €
* journée	280.00 €	450.00 €
* 2 jours	450.00 €	600.00 €
* caution	700.00 €	1000.00 €
SALLE CLAIRE DELAGE		
* journée	500.00 €	800.00 €
* 2 jours	800.00 €	1200.00 €
* caution	700.00 €	1000.00 €
ESPACE JACQUES BERTHIER		
* 1/2 journée	220.00 €	300.00 €
* journée	400.00 €	500.00 €
* 2 jours	600.00 €	800.00 €
* caution	700.00 €	1000.00 €
ESPACE JEAN DREVON		
* mise à disposition		250.00 €
* caution		
CINEMA LE ST JEAN		
* par demi-journée ou soirée	280.00 €	300.00 €
* caution	350.00 €	500.00 €
PRÊT DE MATERIEL (Réservé aux associations)		
* caution		250.00 €

Pour toutes locations récurrentes au mois, le tarif qui s'applique est le tarif *2

Auteur de l'acte : le Maire, Franck POURRAT

Délibération rendue exécutoire par dépôt en Sous-Préfecture le 1/12/ 2022

Affichage et publication électronique le 2/12/ 2022

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le tableau des tarifs de locations des salles communales 2023 tels que présentés ci-dessus
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce sujet

VOTE
Pour : Unanimité
Contre :0
Abstention :0

Certifiée conforme

Le Maire
Franck POURRAT

